BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi, 3 janvier 1848.

FLEUR.—Il y a eu la semaine dernière quelques ventes de fleur, 600 barils de fine à 26s à crédit ; 200 barils à 26s au comptant ; 600 barils inférieur à 22s 6d.

ALCALIS.—Aucune transaction.

L'ECHANGE s'est vendue à 15s. par cent. Lettres de 30 jours.

Naissance.

A Missouri, Indes Orientales, le 27 septembre, la dame du Major G. S. Montisambert, du dixième Régt. de S. M. a mis au monde une fille.

Decès.

En cette ville, rue Notre Dame, le 1er du courant à 10 heures du soir, après une longue maladie, Dame Mary Elizabeth M'Guire, épouse de M. J. M. Donegana, âgée de 24 ans.

En cette ville, le 1er M. Emmanuel Benoit, Typographe. âgé de 22 ans et 3 mois.

En cette ville, le 29, M. James Beckett, Typographe. âgé de 16 ans

Samedi, le 1r du courant à l'âge de 24 ans, Henry, fils de Mr. J. E. Maffré, professeur de musique de cette ville

A la Côte de la Visitation, près de cette ville, subitement, le 27 ult. M. Pierre R. Lapointe, âgé de 74 ans et après 52 ans de mariage. Il laisse pour le regretter une épouse et un grand nombre de parents.

A St. Denis, le 27 ult. Dame Marie Josephte Côté, épouse de M. F. X. Laforce, à l'âge de 37 ans.

A Québec, la 31, Dame Caroline Esther Cazeau, épouse de Pierre Légarré, écuyer, avocat, à l'âge de 24 ans.

MESSIEURS LES ÉLECTEURS DU COMTÉ DE MONTREAL.

MESSIEURS,

L'HONNEUR que vous venez de me faire en me ré-élisant une quatrième fois pour votre Représentant, mérite ma plus vive reconnaissance, et exige de ma part la plus sérieuse attention à m'acquitter du devoir que vous m'avez imposé. Je vous prie donc de vouloir bien recevoir mes plus sincères remercîments, et d'être persuadés que rien ne sera négligé pour bien remplir ce devoir important.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre très dévoué serviteur,
A. JOBIN.

3 janvier 1848.

BANQUE DU PEUPLE.

JEUDI prochain, le 6 du courant, étant Fête d'Obligation, (EPIPHANIE,) il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution.

B. H. LEMOINE,
Caissier.

3 janv.

BANQUE D'EPARGNE.

De la Cité et du District de Montréal.

JEUDI prochain, le 6 du courant, étant Fête d'Obligation, (EPIPHANIE) il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution.

JOHN COLLINS,
Caissier.

3 janv.

AVIS IMPORTANT

HATEZ-VOUS DE VOUS ABONNER
A LA REVUE CANADIENNN
SI VOUS VOULEZ AVOIR
20 ALBUMS POUR RIEN
EN SOUSCRIVANT.

LES Primes d'Abonnement s'en vont grand train. Nous n'avons maintenant que 25 à 30 files complètes. Ne perdez pas l'occasion de vous procurer à si grand marché des LECTURES INSTRUCTIVES ET AMUSANTES pour l'hiver qui s'avance.

L. P. BOWIN,

IMPORTATEUR
PIPELOCKS, FUSILS, &c.
ET OBJETS DE FANTAISIE.

INFORME respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvrira ce splendide magazin coins des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, presque vis-à-vis le Palais de Justice, JEUDI prochain le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et du dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public.

Montréal, 21 déc. 1847,

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE

MONTREAL, 20 Déc. 1847.

AVIS est par le présent donné que l'ASSEMBLEE ANNUELLE des ACTIONNAIRES au FOND CAPITAL de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, aura lieu au bureau de la Compagnie, No. 18, Petite rue St. Jacques, en cette Cité, MERCREDI, le 19me jour de JANVIER 1848, à UNE heure précise P. M., afin de choisir trois directeurs à la place de l'hon Peter McGill, Samuel Brooks et Alexander T. Galt, écuyers, qui cesseront alors d'être en office par rotation, et pour transiger toute affaire qui peut avoir rapport à la dite Compagnie.

Par ordre,
THOMAS STEERS,
Secrétaire.

24 déc.

MARCHAND-TAILLEUR.

LE Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier.

Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même ponctualité.

CHARLES GAREAU.

29 oct.

PLACES DE BANC A LOUER

ON offre à louer une ou deux places de Banc avantageusement situées dans la nef de l'Eglise Paroissiale de cette ville, dans l'allée du centre, possession immédiate. S'adresser au Bureau de la *Revue Canadienne.*

31 dec. 1847,

Annuaires, Albums, Souvenirs, Diaries
ET OUVRAGES ANGLAIS
POUR 1848.

LE soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants :

Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings.
Book of Beauty ; or Regal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artists—Edited by the Countess of Blessington.
Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton.
Golden Annual for 1848
Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848.
Wreath, or Ladies Complete Pocket Book, for 1848.
Poole's Gentlemen's Pocket Book
Gentlemen's Pocket Diary
La Belle Assemblée, or Ladies' Diary
Illuminated Pocket Book
Pictorial Pocket Book for 1848.
Fulcher's Ladies Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848.
Peacocks Historial Almanack, for 1848.

Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenable pour des Cadeaux de Noel et du jour de l'an.

JOHN McCOY,
No. 9 Grande Rue St. Jacques.

24 déc.

ALMANAC NAUTIQUE
POUR 1848 ET 1849.

Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné.

JOHN McCOY.

24 déc.

GATEAUX DE NOEL
ET DU
OUR DE L'AN.

Au No. 175, rue Notre-Dame,
(CI-DEVANT MAISON DEVERY.)

LE Soussigné en offrant ses remercîments sincères, à ses amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il a reçu, a l'honneur d'annoncer qu'il a en main un assortiment considérable et varié de CORNETS ET BOETES DE DRAGÉES de toutes especes pour les cadeaux de la saison, aussi des GATEAUX de toutes sortes.

—AUSSI,—

Des HUITRES de New-York par baril, par cent ou à la douzaine, et des RAISINS en baril.

CHARLES ALEXANDER.

Déc. 21.

POLITESSE DU JOUR DE L'AN.
LIQUEURS FRANCAISES ET SUPERFINES.

A vendre à la Pharmacie Rue St. Paul No. 69.
PRÈS DU MARCHÉ BONSECOURS.

Prix 2s. 6d. la bouteille, six pour 12s. 6d.

24 déc.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANTS ÉLECTEURS
DU
COMTÉ DE BERTHIER.

MESSIEURS,

EN venant aujourd'hui solliciter l'honneur de vos suffrages, je ne fais que céder au désir d'un grand nombre de citoyens influens de ce Comté, qui m'ont sollicité de me présenter à la prochaine élection. Je dois avouer que, depuis longtemps, l'idée d'être utile à mon pays, faisait battre mon cœur ; mais mon âge peu avancé et d'autres considérations m'ont fait différer jusqu'à ce jour de mettre cette idee à exécution. Aujourd'hui que plusieurs de ces considérations n'existent plus je ne vois absolument rien qui puisse me faire raisonnablement résister à un vœu si prononcé. Je vous préviens donc que j'irai prochainement vous demander une part de vos suffrages. Quant à mes opinions politiques, elles sont connues de la plupart d'entre vous. Qu'il me suffise de dire que je suis Réformiste et Canadien avant tout.

Je suis,
Messieurs,
Votre dévoué serviteur,
L. A. DEROME.

23 déc.

AUX ELECTEURS DU COMTÉ DE BEAUHARNAIS.

MESSIEURS,

AYANT été invité par un grand nombre des Electeurs respectables des différentes Paroisses et Townships de votre Comté, à m'offrir comme Candidat à la prochaine élection d'un Membre pour les représenter dans le prochain Parlement Provincial ; Je suis décidé de solliciter les suffrages des électeurs ; et si j'ai encore l'honneur de vous représenter dans la Chambre d'Assemblée de notre Parlement Provincial, je m'efforcerai d'appuyer fidèlement et diligemment toutes les mesures tendant à développer les ressources de notre commune patrie, et d'augmenter la prospérité du peuple. Ce sera mon désir le plus empressé d'adopter un système d'Emigration, qui assurera l'arrivée des Emigrants dans cette Colonie, en bonne condition et en bonne santé, et préviendra par là même l'introduction dans le pays de la peste et des horreurs qui l'accompagnent.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Bien respectueusement,
Votre très humble, et
Obéissant serviteur,
JACOB DEWITT.

Montréal, 14 dec. 1847.

LIBRAIRIE CANADIENNE.

No. 3, Rue St.-Vincent.

LES soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreuses pratiques; qu'ils se chargeront comme par le passé, des ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GEOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENS DE CHIRURGIE, INSTRUMENS DE MATHEMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANCAISES.

Les commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain.

Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

E. R. FABRE ET CIE.

Montréal, 24 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANCAISE ELEMENTAIRE.

SUIVIE d'une méthode d'analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Ecoles Chrétiennes, in 12 vo. relié, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez

E. R. FABRE, ET CIE.
Rue St. Vincent, No. 3.

24 déc.

AVIS.

ON s'adressera à la Législature à sa prochaine session, (ou à la suivante si le cas le requiert) pour en obtenir le privilége de construire un PONT DE PÉAGE sur la Rivière L'Assomption, de manière à joindre le village de ce nom avec la rive opposée, du côté de St. Sulpice. Ce pont dont la longueur excèdera 330 pieds n'aura qu'un seul pilier, au centre, pour le supporter, de sorte qu'il y aura un libre espace de 160 et quelques pieds entre le pilier et chacune des rives. Il sera élevé de 6 pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux; et n'aura pas de pont levis. Le privilége qui sera demandé s'étendra à une lieue en bas et une lieue en haut du dit pont ; laissant toutefois la liberté à qui voudra, de tenir une traverse de canot au lieu connu sous le nom de "traverse de Guilbault" pour la commodité des piétons allant ou venant du haut de l'Assomption.

LES PEAGES QUI SERONT DEMANDES SONT :

1o.— Pour chaque Carosse ou autre voiture à quatre roues, avec un seul cheval et un conducteur, six deniers courant.
2o.— Pour chaque voiture à deux roues, et chaque voiture d'hiver, avec un seul cheval, et le conducteur, quatre deniers courant.
3o.— Pour chaque cheval ou autre bête de somme additionnel aux voitures mentionnées ci-dessus, deux deniers courant.
4o.— Pour chaque personne additionnelle dans une voiture, un denier courant.
5o.— Pour chaque personne à cheval, deux deniers et demi.
6o.— Pour chaque personne à pied, un denier.
7o.— Pour chaque cheval, jument, mule, âne, ou autre bête de somme ; taureau, bœuf, vache ou autre bête à corne de quelqu'espèce qu'elle soit, un denier et demi.
8o.— Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, cochon, etc. un demi denier.

A. LAROCQUE.

11 nov. 1847.,

LES Soussignés Médecins et Chirurgiens, donnent avis qu'ils s'adresseront à la Législature Provinciale, dans la prochaine Session (ou dans la session suivante suivant les délais) pour demander le rappel de l'acte passé dans la dernière session incorporant la Profession Médicale. etc., etc., etc.. et la substitution d'autres dispositions, principalement l'établissement d'un bureau d'examinateurs à Québec et d'un autre à Montréal.

B. H. CHARLEBOIS,
W. D'ESCHAMBAULT,
P. E. PICAULT,
C. A. REGNAULT,
T. E. D'ODET D'ORSENNENS,
E. TRUDEL,
HECTOR PELTIER,
L. BOYER,
J. L. LEPROHON,
J. EMERY CODERRE,
P. WILBRENNER,
C. SABOURIN,
J. WILSCAM

Montréal, 7 déc. 1847.

Corporation de Montreal.

A CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR COTISATIONS, TAXES, ETC.

COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronnée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Cotisations Taxes, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMEDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi ; Et à défaut par eux de se conformer à cet avertissement, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent.

Par ordre,
E. DEMERS,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, 17 déc. 1847.

COMMANDES
POUR LA
FRANCE.

LES soussignés expédieront le 24 de ce mois et tous les QUINZE JOURS durant l'hiver des COMMANDES pour *Livres, Gravures, Cartes géographiques, Globes, Musique, Instrumens de chirurgie, Instrumens de mathématique et autres marchandises de manufacture francaise.* Les personnes, désireuses de leur confier quelques ordres sont priées de les transmettre le plutôt possible.

E. R. FABRE et CIE.
Rue St. Vincent No. 3.

17 déc. 1847.

LIVRES FRANCAIS.

LES ouvrages français suivants viennent d'être reçus et sont à vendre par le soussigné Grande Rue St. Jacques.

Arthar, par Eugène Sue. 4 vols. 8s.
Deux Histoires 1772—1840. 1.—Aventures D'Hercule Hardi 2.—Le Colonel De Surville par E. Sue, 2 vols. 4s.
La Vigie de Koat—Ven Roman Maritime, par E. Sue 3 vols. 6s.
Deleytor Arabian Gedolphin, Kardiki par do 1 vol. 2s.
Plik et Plok par do. 2s.
Le Morne-au-Diable, par do. 2 vols. 4s.
Thérèse Dunoyer, par do. 2 vols. 4s.
Les Mystères de Paris, par do. 10 vols. 20s.
Latréaumont, par do. 2 vols. 4s.
Jean Cavalier ou Les Fanatiques des Cevennes, par E. Sue, 4 vols. 8s.
La Coucaratcha, par do. 2 vols 4s.
Périodes de la Littérature et des arts, par H. C. Guilhe
Leçons de Philosophie Intellectuelle et Morale, par do.
Paul et Virginie, par J. H. Bernardin de St.-Pierre 3s.

JOHN M'COY.

17 déc.

COURS
DE LANGUE FRANCAISE,
EN 60 LEÇONS.

LE Soussigné a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette cité et des environs qu'il commencera DEMAIN, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement ; il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.

Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des succès qu'il a obtenu jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les désirera voir.

Pour plus amples information, s'adresser au Soussigné, à l'Hôtel de Québec, où il se trouvera chaque jour depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M.

M. L. donnera son cours à domicile, aux Dames et aux Demoiselles qui voudront bien l'honorer de leur confiance ; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux Messieurs, ils suivront le Cours à l'*HOTEL DE QUEBEC.*

CHS. H. LASSISEKAYE.

Montréal, 30 nov. 1847.

EPICERIES, VINS, THE, &c.

Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitans de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur *ETABLISSEMENT D'EPICERIES* et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THES, CAFÉS, SUCRES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc.

AUSSI :

Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, etc.

Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à de bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit.

Cafés rôtis et moulus chaque jour.

Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses etc. etc.

MACFARLANE & ALLAN.

23 nov.

MAGASIN DE MODES.
ETABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes

AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME.

On trouvera chez elle, un grand assortiment d'*OBJETS DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX &c. &c.*, d'après les dernières modes de Londres et de Paris Habillements et ouvrages faits sur commande.

Montréal, 23 nov. 1847.

SALONS D'EXPOSITION
DE MODISTE.
MLLE. MAJOR

A L'HONNEUR d'annoncer aux Dames de Montréal et des environs que ses SALONS D'EXPOSITION sont MAINTENANT OUVERTS ; elle vient de recevoir les

MODES D'HIVER LES PLUS EN VOGUE

et elle a pris des arrangements pour continuer à les recevoir tous les mois.

Grande rue St. Jacques,
19 nov., 1847.

RESTAURANT DE COMPAIN,
PLACE D'ARMES.

MR. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la *mess* de deux brigades de carabiniers et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels était celui de la *Réforme* où se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un *RESTAURANT* au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-a-vis la nouvelle Banque de Montréal.

On trouvera constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodément meublés et n'en cèdent en rien à aucun autre établissement en ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est, qu'un Restaurant tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et autres qui se trouvent dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont éloignés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toute espèces, préparés à toute heure du jour.

Ses vins et ses liqueurs seront toujours de premier choix.

Il peut donner des dîners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand de personnes seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'offre la saison.

Vraie soupe à la tortue en tout temps.—24 nov.

J. D. BERNARE a transporté son magasin de la rue des Commissaires à la rue St. Paul, No. 168, bâtisse de L. Beaudry, Ecr.

Portrait de Jacques Cartier.

A la sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public parait disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui voudraient y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription : 5s.

G. N. GOSSELIN,
Agent.

Montréal, 4 nov. 1847.

AVIS.

TOUTES Personnes qui ont des reclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Ecuyer, en son vivant Banquier de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le défunt rue St. François-Xavier.

WILLIAM LYMAN,
Procureur de Mme Hannah Lyman Mills

Montréal, 26 nov.

VERNIS SUPERIEUR.
POUR TUYAUX DE POELES

A vendre par
M. PARKER & CIE.
Pharmacions, 109, rue Notre-Dame
Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste.,

29 oct.

PORTRAITS AU
DAGUERREOTYPE.

M. M. DESNOYERS a l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses *CHAMBRES DE DAGUERREOTYPE* au No. 130, Rue Notre Dame, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportera aussi à la résidence de ceux qui le désireront. Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent ou ami décédé peuvent le faire en s'adressant à M. D. le plus tôt possible après la mort.

N. B.—M. D. enseigne l'art du Daguerréotype en douze leçons et a un appareil à vendre. Ses prix sont très réduits.

☞ Entrée par la porte cochère.

23 nov.

ECOLE.
DE
Medecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le DERNIER D'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront données qu'en français, comme suit :

L'Anatomie	DR.	BIBAUD.
Les Accouchements	"	ARNOLDI.
La Pratique de la Médecine	"	BADGLEY.
La Chirurgie	"	MONRO.
La matière méd. et la thérapeutique	"	J.E.CODERRE
La Chimie	"	SUTHERLAND
L'Institut de médecin ou physiologie	"	PELTIER.
La médecine légale	"	BOYER.
La Chimique Médicale	"	BADGLEY.
La Clinique Chirurgicale	"	ARNOLDI.

N. B. Les élèves qui auront complété leurs cour cette école pourront avoir le dégré de l'Université du Collége McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un " Annus Medicus," à ce collége.

WILLIAM SUTHERLAND,
M. D.

2 sept. 1847.

DILIGENCE
ENTRE
MONTREAL ET QUEBEC.

TRAJET EN DEUX JOURS.

LE public est respectueusement informé que les soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera MONTREAL et QUEBEC TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches.)

Elle partira de l'Hotel LEBLANC, à Montréal, Place de la Douane.

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel BERNARD et à l'Hotel de M. OSTROM.

Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hotel LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

W. ROBINSON, T. & T. LECOMTE, } Propriétaires, *Montréal.*
S. HOUGH, } Propriétaire, *Québec.*

Agent à Montréal,
G. LEBLANC.
Agent aux Trois-Rivières,
O. GOUIN.

3 déc.

MOUVEMENTS DE BATEAUX A VAPEUR, ETC., A VENDRE.

LES mouvements du Bateau à Vapeur dont on s'est servi sur le canal de Lachine, avec ou sans les Pompes qui lui appartiennent, seront vendus privement à des conditions et termes de paiements raisonnables.

Ces mouvements faits par Parkyn, sont dans le meilleur état et de la force de 35 à 40 chevaux. Les cilindres sont de 30 pouces de diametre avec des soupades compliquées et de six pieds d'action.

Les deux Pompes sont d'une construction excellente, de 24 pouces de diamètre et de quatre pieds d'action.

En même tems seront mis en vente soit ensemble ou séparément, deux pompes, au bas de l'entrée du canal, avec un entonoir de fer fondu pour les mettre en opération.

Pour plus amples informations quant aux conditions et aux particularités, s'adresser à ce bureau.

Par ordre,
THOMAS A. BEGLEY,
Secrétaire des Travaux Publics.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
16 décembre, 1847.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.
MARCHES AVANTAGEUX
POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES.

M. LOUIS PLAMONDON, se proposant de faire au printemps prochain de grandes améliorations à son Etablissement actuel, désire fondre son fond de Magasin. A partir de ce jour il sera fait une réduction considérable sur les prix ordinaires. Les effets et marchandises seront vendus à bien peu de chose au dessus du prix coutant, etc.

26 nov.

AUX ENTREPRENEURS.

LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St-Césaire, Seigneurie Debartzch, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Seigneurial.

21 mai. E. S. DE ROTTERMUND

MAGASIN CANADIEN
DE
FERONNERIE.

LE Soussigné reçoit à présent par différents vaisseau de Liverpool, *Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Aqua Marine, etc. etc.*

Fer anglais assorti,
Banke Best Feuilliard,
Boîtes de Boues, Bouches Pelles &c &c.

De plus, un assortiment de Quincaillerie et Cotellerie.

Les Marchands de la compagne trouveront de l'avantage à venir examiner son assortiment vû qu'il a expressement été importé pour le commerce du Bas-Canada.

A vendre à des conditions faciles.

W. F. LESTE,
No. 81 Rue St. Paul, et
" 70 Coin de la Place
Jacques Cartier.

8 juin.

AUX ETUDIANTS.

CEUX des Etudiants en Médecine qui désireraient pensionner en cette ville, trouveront chez Mme ST JULIEN des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

26 oct.